



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

---



# SOMMAIRE

<b>RAPPORT MORAL</b>	<b>p. 4 &amp; 5</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ</b>	<b>p. 6 à 13</b>
<b>AIDE À DOMICILE</b> Activité Prestataire Activité Mandataire Activité Equipe Spécialisée Handicap (ESH) Activité Accompagnement	<b>p. 6 &amp; 7</b>
<b>AIDE ET SOINS</b> Activité SSIAD Activité SPASAD	<b>p. 8</b>
<b>SOINS INFIRMIERS</b> Activité Centres de soins Saint-Etienne et Chazelles-sur-Lyon Activité Animation	<b>p. 9</b>
<b>FILIÈRE ALZHEIMER</b> Activité Accueil de jour Activité Equipe spécialisée Alzheimer	<b>p. 10 &amp; 11</b>
<b>TÉLÉASSISTANCE</b>	<b>p. 12</b>
<b>SERVICE DE PROTECTION DES MAJEURS</b>	<b>p. 12</b>
<b>CENTRE DE FORMATION</b>	<b>p. 13</b>
<b>HORIZON 2016</b>	<b>p. 14 &amp; 15</b>



# RAPPORT MORAL



**Maurice RONAT**  
Président du  
Conseil d'Administration

Le vieillissement de la population est un fait majeur de nos sociétés modernes et de notre département. Cette tendance démographique va s'amplifier dans les années à venir. Les effectifs de personnes requérant potentiellement une prise en charge pour cause de perte d'autonomie vont également progresser.

Dans ce contexte, des questions sont soulevées sur les modalités de prise en charge, l'organisation de l'offre de soins et d'accompagnement, l'articulation entre solidarité publique et soutien familial. En effet, la question de la capacité des familles autant que des pouvoirs publics à faire face financièrement aux conséquences de la dépendance se pose avec acuité.

L'accompagnement du vieillissement, la prévention de la dépendance, la professionnalisation des intervenants sont autant d'éléments de politique publique qu'il faut mesurer, évaluer et projeter sur les années à venir.

La mise en place de formations adaptées est un enjeu essentiel pour notre personnel afin d'améliorer la prise en compte non seulement des besoins en soins mais également en accompagnement des actes de la vie quotidienne. La difficulté reste d'attirer et maintenir du personnel qualifié auprès des personnes âgées, notamment dans les territoires les plus ruraux.

L'année 2015 a été celle de tous les changements en matière de gestion, avec la modification de l'ensemble des outils informatiques : de gestion de plannings, de gestion du temps, de paie, de facturation... Ces nouveaux outils permettent aujourd'hui d'établir des tableaux de bord de pilotage d'une finesse importante et dans des délais courts. En particulier, ils nous ont permis d'affiner la lecture de nos coûts et par effet induit, ils nous permettent aujourd'hui de donner des objectifs clairs et de suivre ces objectifs dans leur réalisation.

Ce travail a permis également d'avancer dans la réduction des coûts de fonctionnement qu'on peut résumer par les points essentiels suivants :

- Changement des outils informatiques et mise en place des outils de pilotage permettant de déployer des mesures de maîtrise des dépenses :
  - Analyse des ressources de personnel en adéquation avec l'activité
  - Optimisation du taux de consommation des plans d'aide
  - Contrôle des écarts entre les heures planifiées et les heures réalisées
  - Contrôle des écarts entre l'objectif fixé en matière d'activité et la réalisation
  - Amélioration de la gestion de la modulation
- Changement des outils de télégestion, afin d'avoir un retour au quotidien de la télégestion et optimiser l'activité
- Mise en place des postes de responsables médico sociales, afin d'accompagner dans leur travail et sur leurs objectifs les responsables de secteur
- Réduction des coûts de fonctionnement par la révision de contrats fournisseurs
- Recherche d'optimisation des taux de charges sociales et fiscales

L'AIMV participe depuis 2015 au chantier de la tranche 2 de la convention de modernisation conduit par l'UNA, et a choisi de travailler sur les sujets suivants :

- Accompagnement des personnes en situation de handicap
- Coordination aide et soins
- Ressources Humaines et en particulier la prévention des risques et un travail sur l'absentéisme

La direction est très à l'écoute du développement de nouvelles activités. Elle répond régulièrement aux appels à projet de l'ARS (accueil de jour, places de SSIAD handicapées...), de la CARSAT (projet en cours de développement d'un service d'accompagnement des usagers, projet prévention des risques...), et travaille des projets de collaboration afin d'être au plus près des sorties d'hospitalisation et ainsi voir en 2016, notre volume d'activité se développer.

De nombreux projets et réalisations : l'occasion de remercier l'implication de tout le personnel et de l'ensemble de nos administrateurs en cette clôture d'année 2015.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## AIDE À DOMICILE

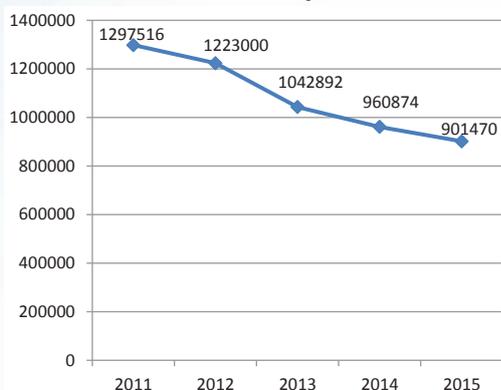
### ACTIVITÉ PRESTATAIRE

901 470 heures ont été effectuées en 2015 dont 706 073 heures auprès de personnes âgées et 68 683 heures auprès de personnes handicapées. Nous constatons une baisse d'activité sur la période. L'année 2015 voit l'activité APA se réduire sensiblement. Il est important de rappeler qu'au cours de cette année, l'AIMV a dû modifier l'ensemble de ses outils informatiques, ce qui a eu comme effet induit une perte d'activité sensible, les équipes ayant passé beaucoup de temps sur la mise en œuvre des nouveaux outils, et ayant manqué de temps pour développer l'activité. Cette baisse se retrouve avec les mêmes explications sur l'activité « plein tarif ».

Nombre de salariés dont CDD remplacement

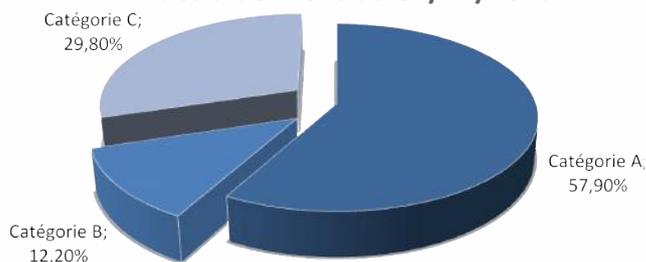


Nombre d'heures produites

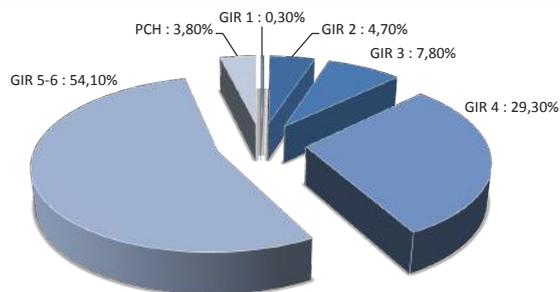


Soit - 26,3 % en 3 ans

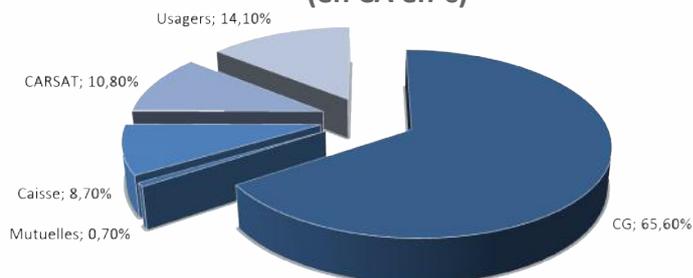
Effectif par catégorie  
Aides à domicile au 31/12/2015



Dépendance accompagnée en 2015  
(en CA en €)



Répartition des financeurs en 2015  
(en CA en €)



## Plateforme de la fragilité : repérage précoce et prise en charge de la fragilité

L'AIMV, en partenariat avec la Caisse Régionale de la Sécurité Sociale des Mines du Centre Ouest, le CHU de Saint-Etienne, la mutualité française Loire SSAM, la ville de Saint-Etienne et son CCAS et le Pôle Gériatrique et Autonomie de Saint-Etienne, a participé à la mise en œuvre d'une plateforme de repérage et de prise en charge des fragilités. Ce repérage s'inscrit dans une démarche de prévention afin d'éviter le déclin de l'autonomie et d'éviter la dépendance auprès des personnes âgées. 175 patients ont été suivis dans le cadre de cette plateforme par l'ergothérapeute et les aides à domicile.

### ACTIVITÉ MANDATAIRE

Deux activités complémentaires de gestion de mandat de travail au profit des particuliers coexistent : employé de maison et garde. L'activité globale du mandataire est en perte de vitesse sous l'effet conjugué de la concurrence du CESU, des emplois directs et des avantages fiscaux en baisse.

Années	Heures Employés de maison	Heures Gardes	Total heures produites
2014	78 975	97 003	175 978
2015	71 617	98 041	169 658
Variation	- 9,3 %	+1,1 %	-3,6 %

### ACTIVITÉ EQUIPE SPÉCIALISÉE HANDICAP (ESH)

L'AIMV a développé, en septembre 2014, un service spécialisé pour les prises en charge du handicap s'adressant à tous les publics, sans restriction d'âge, bénéficiant d'une PCH, DPS-PH ou en prise en charge directe. Aujourd'hui, 46 aides à domicile sont spécialisées dans le secteur du handicap et 16 salariés spécifiquement pour les dossiers de trachéotomies. Des partenariats sont encore en cours de développement.

À ce jour, nous comptabilisons 143 usagers pour 34 451 heures réalisées en 2015, ce qui représente une moyenne de 2 871 heures/mois. L'objectif 2016 est d'augmenter notre activité auprès de ce public de 40 %. Les politiques nationales en matière de handicap ont connu ces dernières années de profondes mutations.

Il est nécessaire de répondre à de nouveaux défis par notre qualité de service et d'accueil, notre coopération intégrée avec les filières sanitaires et sociales, afin de proposer aux personnes handicapées une approche pragmatique et concrète, notamment dans les moments charnières comme le lien entre les établissements et le domicile, la sortie de la petite enfance, le passage à l'âge adulte ou l'avancée vers le grand âge.

C'est pourquoi, en 2015, l'AIMV a fait le choix de se positionner sur le sujet de l'Accompagnement des personnes en situation de handicap dans le cadre de la tranche 2 de la Convention de modernisation nationale conduite par l'UNA sur 3 ans.

### ACTIVITÉ ACCOMPAGNEMENT

Le service accompagnement met du personnel à disposition pour permettre aux usagers d'être accompagnés dans leurs tâches quotidiennes : aller chez le pharmacien, le coiffeur, faire des courses, aller chez des amis ou simplement faire une promenade. Le financement de ce service se fait, entre autres, par le biais des chèques « Sortir plus ». En 2015, l'AIMV a accompagné 142 personnes.

14 ♂

128 ♀

Ce qui représente un total de 633 heures et une facturation globale de 14 881 €.

# AIDE & SOINS

## ● ACTIVITÉ SSIAD (SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE)

### Activité 2015

Le SSIAD a aidé 196 patients en 2015 dont 64 nouveaux patients.  
Le taux d'occupation a été de 95,8 % d'activité autorisée.

### Profil des patients

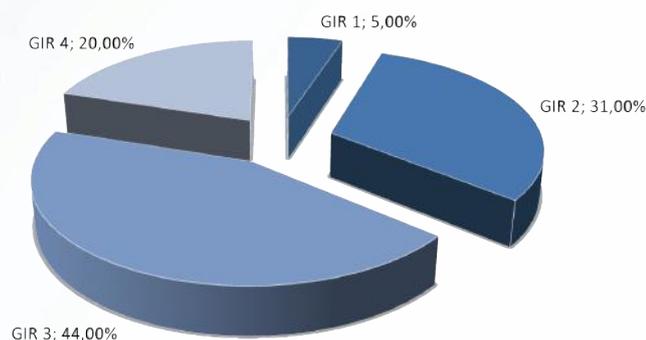
L'âge moyen des patients est de 81,5 ans.

47 ♂

149 ♀

Le cumul de l'ensemble des GIR (Groupe Iso Ressource) des personnes présentes dans le SSIAD à un instant «t» permet à l'établissement de déterminer le GMP (Gir Moyen Pondéré), qui est le niveau moyen de dépendance des personnes. Le GIR le plus bas correspond au degré de dépendance le plus élevé.

### Dépendance des patients



GMP 2015 : 0,68

## ● ACTIVITÉ SPASAD (SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE)

En 2015, 44 % des patients du SSIAD ont eu une double prise en charge en aide et soins.

Notre action en faveur de la création d'un service structuré trouve dans ces chiffres toute sa logique. L'accent doit être mis sur une vraie cohérence de prise en charge répondant à l'ensemble des besoins exprimés par les bénéficiaires.

Actuellement, même si l'idée générique d'une prise en charge coordonnée existe dans la notion de SPASAD, aucune organisation de ce type n'est aujourd'hui reconnue sur Saint-Etienne. C'est pourquoi, en 2016, suite à la loi Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV), l'AIMV se positionne, dans le cadre de la tranche 2 de la convention de modernisation nationale, sur l'appel à projet ARS des expérimentations SPASAD.

# SOINS INFIRMIERS

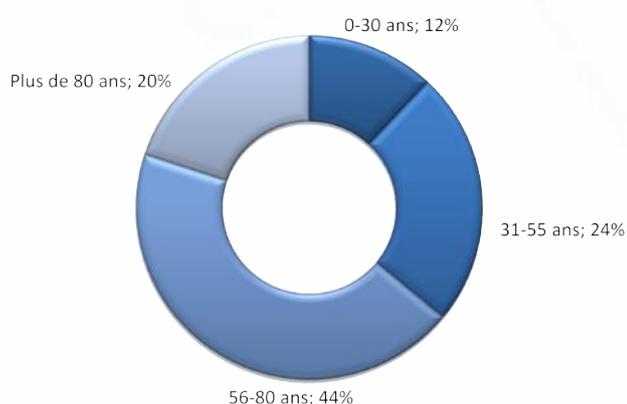
## ACTIVITÉ CENTRES DE SOINS SAINT-ETIENNE ET CHAZELLES-SUR-LYON

3 167 patients ont été suivis par les Centres de Soins en 2015 :

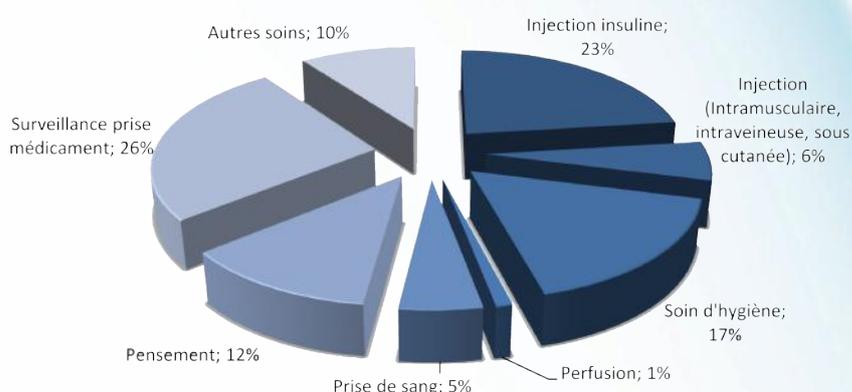
- 1 804 à Saint-Etienne
- 1 363 à Chazelles-sur-Lyon

Les soins sont sur prescription médicale, ouverts à tout type de public et financés selon la nomenclature nationale de la CPAM.

### Répartition des patients par âge



### Répartition par type de soins



## ACTIVITÉ ANIMATION

Nous proposons de partager un après-midi par mois au Centre social de Valbenoite, autour de jeux de cartes et de société, de diaporama, d'animations en chanson, de spectacles...

Deux journées par mois sont organisées : sorties culturelles ou activités en plein-air (Comédie de St-Etienne, marche douce, rencontre intergénérationnelle, sortie pique-nique...).

L'AIMV recherche des bénévoles.

64 Adhérents  
19 Bénévoles  
26 Animations

Moyenne d'âge des adhérents en 2015 : 83 ans

# FILIÈRE ALZHEIMER

## ACTIVITÉ ACCUEIL DE JOUR « LES BERGAMOTES »

Dans le cadre de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, l'article L.312-8 du CASF prévoit que les établissements et services procèdent à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.

Cette évaluation entend contribuer à la mise en œuvre effective du droit de l'utilisateur à une prise en charge et à un accompagnement de qualité, adaptés à ses besoins.

C'est dans ce cadre que l'AIMV a fait procéder en juin 2015 à l'évaluation externe de son Accueil de Jour. Dans l'ensemble, cette évaluation s'est très bien déroulée :

- L'accueil de jour est bien intégré dans les réseaux gérontologiques
- Les locaux sont agréables et spacieux
- Un suivi du patient est rigoureux
- Les animations sont variées, nombreuses et organisées par un personnel qualifié
- Le personnel est très impliqué dans son travail

### Activité 2015

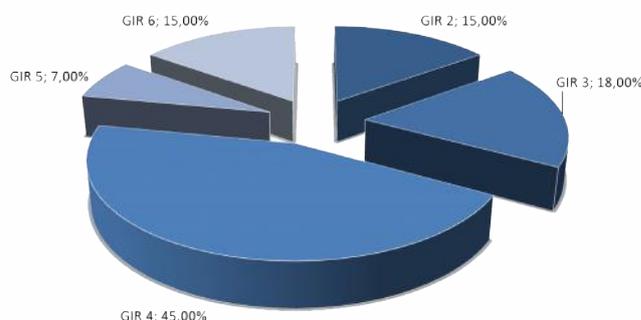
En 2015, l'accueil de jour « Les Bergamotes » a accueilli 55 patients, dont 22 nouveaux usagers. Ceci correspond à 2004 journées, soit un taux de remplissage de 100 %.

### Profil des patients

17 ♂ 38 ♀

Moyenne d'âge des patients en 2015 : 84 ans

### Répartition des patients par GIR



## ACTIVITÉ ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER (ESA)

Ce service accompagne à domicile des patients pour lesquels un diagnostic de maladie d'Alzheimer a été posé. La capacité autorisée est de 20 places (1 place = 3 patients).

Cette offre spécifique a pour but d'améliorer la vie à domicile de la personne et de son entourage en maintenant et/ou améliorant son autonomie dans les activités de la vie quotidienne.

### Activité 2015

Sur Saint-Etienne et l'Ondaine:

- 237 patients suivis sur l'année
- 2 301 séances effectuées sur 52 semaines (1 137 séances en 2014)
- La file active est de 64,08 patients par mois (File active = nombre de patients vus au moins une fois)

## Profil des patients

76 ♂ 161 ♀

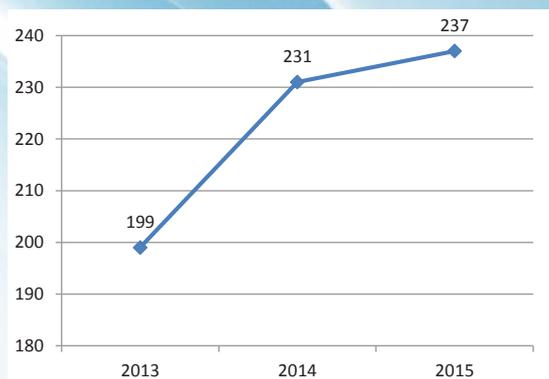
Moyenne d'âge des patients en 2015 : 81,28 ans

Le MMS moyen est de 17,27\*

\*MMS = Mini Mental State ou Test de Folstein, il permet d'évaluer le fonctionnement global des fonctions cognitives telles que : la mémoire, le calcul, l'apprentissage, l'orientation spatio-temporelle, et ce en une quinzaine de minute.

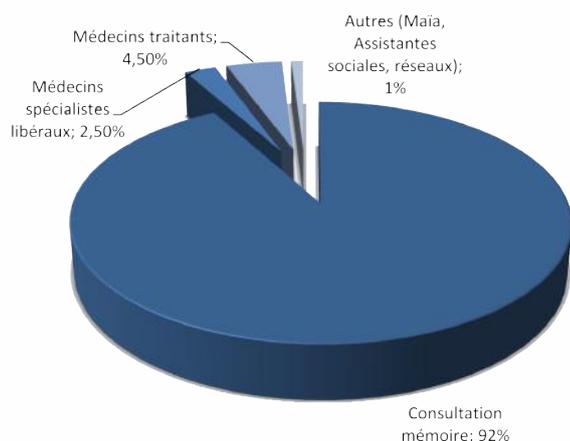
L'activité de l'équipe spécialisée Alzheimer est aujourd'hui stabilisée et reconnue des professionnels des filières gérontologiques du territoire.

## Evolution du nombre de patient sur 3 ans

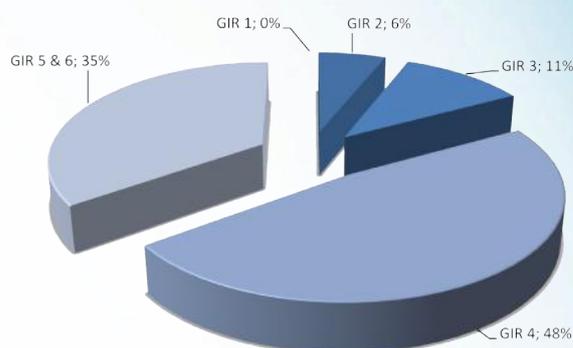


Soit + 19,1 % en 3 ans

## Origine de la prise en charge



## Répartition des patients par GIR



Au cours de l'année 2015, l'équipe spécialisée Alzheimer a continué la formation aux aidants des patients Alzheimer par le biais de mécénat. Toujours avec l'aide du Docteur AUGUSTE du Centre de mémoire CHU de Saint-Etienne, l'équipe spécialisée Alzheimer a proposé 2 sessions de 14h de formation. Nous avons formés 17 personnes et 8 patients ont été pris en charge par nos équipes pendant la formation. À la suite de cette formation, 3 patients sont rentrés à l'accueil de jour de l'AIMV.

# TÉLÉASSISTANCE

## ACTIVITÉ TÉLÉASSISTANCE

En septembre 2015, le service téléassistance a été dissocié du service mandataire.

Une responsable a pris le pilotage de ce service et l'a réorganisé.

Ses missions sont :

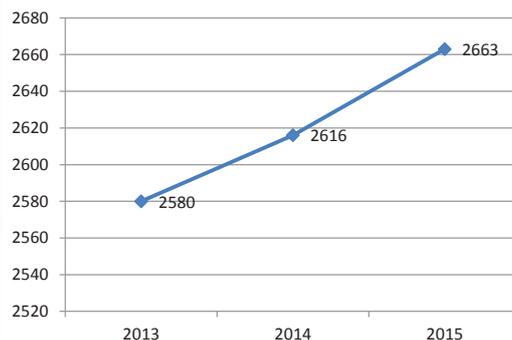
- Poursuivre le développement de l'activité
- Poursuivre l'analyse détaillée du service pour une meilleure dynamique de développement

### Nombre de dossiers Téléassistance

	2013	2014	2015
<b>Téléalarme</b>	2580	2616	2663
<b>Variation</b>	5,5 %	1,4 %	1,8 %

	2014	2015
<b>Clé Tranquille</b>	617	660
<b>Variation</b>	17 %	7 %

### Evolution du nombre de dossiers Téléassistance sur 3 ans



Soit + 8,9 % en 3 ans

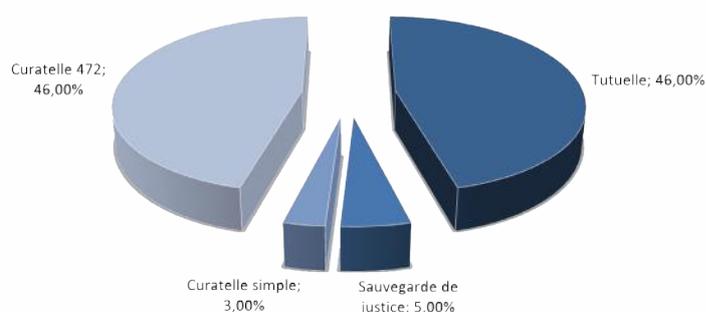
# SERVICE PROTECTION DES MAJEURS

## SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS (SMJPM)

Le service mandataire judiciaire à la protection des majeurs gère 642 mesures de 5 types : sauvegarde de justice, curatelle simple, curatelle renforcée, curatelle ou tutelle auprès de majeurs qui sont à domicile ou en hébergement.

<b>Hébergement</b>	312
<b>Domicile</b>	330
<b>Total</b>	642

### Types de mesures gérées



Malgré un nombre de dossiers stable en 2015, cette activité a atteint l'équilibre financier via une revalorisation de la dotation globale de financement, par le financeur qui reconnaît ainsi la réalité de nos indicateurs de gestion.

## ● ACTIVITÉ 2015 :

Nombre de stagiaires accueillis : 60 personnes

Nombre d'heures de formation : 6 476 heures

Nombre et types de formations :

- 1 session sur les bases du métier de l'aide à domicile (70 heures par session)
- 1 session sur les bases du métier de l'aide à domicile (105 heures par session)
- 4 sessions sur l'ergonomie (4 heures par session)
- 2 sessions sur le recyclage ergonomie (7 heures par session)
- 2 sessions sur la préparation de repas (14 heures par session)
- 4 sessions sur la maladie d'Alzheimer (14 heures par session)
- 2 sessions sur l'entretien du cadre de vie (14 heures par session)
- 2 sessions sur la connaissance des pathologies (14 heures par session)

# HORIZON 2016

## ● 60 ANS AIMV

En 2016, l'AIMV fête ses 60 ans !

Différents évènements seront organisés sur le territoire d'intervention afin de célébrer cet anniversaire en mettant en avant salariés et usagers.

## ● SERVICE TÉLÉASSISTANCE

Suite à sa réorganisation et en lien avec la loi ASV et les axes stratégiques du département, le service téléassistance a pour objectif de se positionner comme un acteur majeur de la Silver économie dans le département. Pour ce faire, le Conseil d'Administration a validé la décision de s'orienter vers un nouveau prestataire, permettant à l'AIMV, tout en gardant son enseigne, de disposer d'une plate-forme d'écoute médico-sociale, de profiter de la notoriété d'une marque avec une communication très développée et un matériel performant permettant de répondre aux évolutions des besoins de la population.

## ● SERVICE MANDATAIRE

La baisse d'activité régulière de ce service nous conduit à nous pencher sur sa réorganisation et son développement vers d'autres publics : actifs, petite enfance...

## ● LOIS ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT (ASV) ET SANTÉ

Ces 2 lois ont été l'occasion d'ouvrir une réflexion globale sur le développement de nos partenariats et de nos activités :

- Prévention des risques en direction des usagers
- Partenariat avec des bailleurs sociaux
- Participation aux projets portés par la conférence des financeurs

En parallèle de son offre de services, l'AIMV s'attache à porter des projets d'intérêt général répondant à ses valeurs associatives.

## **AIMV, ACTEUR DE LA PRÉVENTION, DE LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DE LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT**

### • DES CONFÉRENCES ORGANISÉES EN PARTENARIAT AVEC LE GROUPE MALAKOFF

#### En 2016 : Bouger pour bien vieillir

L'objectif est de sensibiliser les seniors à la manière d'avancer en âge sereinement, en restant actif de corps et d'esprit et en prenant en compte ses nouveaux rythmes et capacités sans omettre d'adopter des comportements protecteurs pour sa santé.

Déroulé de l'action : Conférence informative

## • STRUCTURATION D'UN SERVICE DÉDIÉ À L'ACCOMPAGNEMENT

Aujourd'hui le service accompagnement véhiculé AIMV dédié aux personnes utilisant le financement « Sortir plus » ou autre, n'est pas un service à part entière mais est fondu dans notre activité prestataire, intervenant essentiellement sur les champs des AVQ : « aides aux actes de la vie quotidienne », aide à la personne. Ce service est assuré par nos aides à domicile qui accompagnent nos usagers dans leur propre véhicule. Ce mode opératoire n'est satisfaisant ni en terme de sécurité de l'utilisateur ni d'un point de vue social, vis-à-vis de nos salariés qui utilisent leurs propres voitures.

Cependant, cette offre de service a le mérite d'exister mais elle est aujourd'hui trop méconnue de nos publics. L'AIMV se doit donc de structurer et développer ce service, vecteur de nos valeurs associatives de lutte contre l'isolement et la solitude de nos bénéficiaires.

Dans le cadre de ce projet, et afin de répondre le plus professionnellement possible aux sollicitations de nos usagers, nous avons répondu à un appel à projet CARSAT dans le cadre de l'aide aux transports référencée en 2016 pour une aide au financement d'un véhicule adapté.

## • FORMATION AU REPÉRAGE DES 1ERS SIGNES DE LA DOULEUR PAR UN INTERVENANT À DOMICILE DE 1ER NIVEAU

Sur 132 projets nationaux, l'AIMV fait partie des 8 lauréats de l'appel à projet de la fondation APICIL « Douleurs de la personne âgée ». Elle a obtenu une subvention de 10 000 € pour son projet « Formation au repérage des 1ers signes de la douleur par un intervenant à domicile de 1er niveau ».

Dans le cadre de son centre de formation, en partenariat avec le CHU de Saint-Étienne et notamment le Professeur GONTHIER et le Docteur VASSAL, l'AIMV propose un programme de formation au repérage des 1ers signes de la douleur à destination des Auxiliaires de vie sociale, des Aides à domicile voire des Aides-soignantes.

## **AIMV, ACTEUR DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

L'activité du maintien à domicile est aujourd'hui en profonde mutation et doit se professionnaliser pour répondre à l'évolution des publics aidés. Nous devons nous adapter à une population vieillissante, particulièrement dans notre département.

La mise en place de notre centre de formation permet de professionnaliser les salariés du secteur, de les accompagner dans la prévention des risques professionnels et de garantir la qualité du service rendu à l'utilisateur et ainsi de promouvoir la bienveillance.

Le 08 mars 2016, à l'occasion de la journée des droits de la femme, nous avons organisé une table ronde à destination de ce type de public, sur la thématique : « Aides à domicile, ces femmes d'exception » avec pour objectif de sensibiliser les participants à la complexité du métier d'aide à domicile :

- La gestion du temps : concilier métier d'aide à domicile et vie privée (femme seule, enfants à charge...)
- La spécificité du public auprès duquel on intervient
- La particularité d'intervenir à domicile (respect de l'intimité, distance à maintenir...)

À la suite de la table ronde, une session de Job Dating était organisée pour les candidats intéressés par ce métier. Cet exercice a permis de sélectionner des candidats en vue d'une session de formation au métier et d'un éventuel recrutement.